



Communiqué de presse

Le groupement professionnel des boulangeries de la Confédération des Entreprises Citoyennes de Tunisie organise un mouvement de protestation

Le groupement professionnel des boulangeries, affilié à la Confédération des Entreprises Citoyennes de Tunisie organise un mouvement de protestation le jeudi 09 juillet 2020 devant le ministère du commerce, et ce pour revendiquer :

- La participation du groupement au comité chargé de l'organisation du secteur du pain et des boulangeries.
- La révision des lois organisant le secteur.
- L'arrêt de toute pression sur les boulangeries modernes dans toutes les régions.

Le groupement professionnel rappelle que les boulangeries modernes, qui comptent 800 boulangeries, exercent selon la décision émise le 22 juin 2016 par le ministre du commerce, en utilisant la farine non subventionnée et participent ainsi à baisser les charges de l'Etat en plus de la création de milliers de postes d'emploi.

Le secteur des boulangeries modernes, étant concurrentiel, joue également un rôle important dans l'amélioration de la qualité des produits présentés aux tunisiens.